



## Mairie d'Ornans

Hôtel de Ville  
26 rue Pierre Vernier  
25290 ORNANS

### COMMUNIQUÉ

Lundi 1<sup>er</sup> avril 2019

#### **Irrespect de l'environnement au belvédère du Saut Chevalier Stop aux incivilités**

**La Municipalité d'Ornans dénonce les actes d'incivilités inacceptables qui se multiplient à Ornans et ses alentours.**

A Ornans, les dépôts sauvages augmentent considérablement. Pour exemple, les nombreux déchets découverts, cette fois-ci, sous le belvédère de la falaise du Saut Chevalier.

La Municipalité d'Ornans s'est vue dans l'obligation de solliciter une équipe spécialiste des travaux d'accès difficiles pour dépolluer ce site particulièrement périlleux. La facture s'élève à 1368 €.

Monsieur le Maire informe que les auteurs de tels actes sont verbalisés et que la tolérance zéro est appliquée. Il rappelle que les auteurs sont poursuivis par la Ville d'Ornans au tribunal de police et que ces derniers encourent jusqu'à 1500 € d'amende conformément à la loi du 15 juillet 1975 qui interdit les dépôts sauvages.

Il en va de la responsabilité de tous pour conserver une ville et un territoire propres où il fait bon vivre.

**Contact presse :**

Claire BOUVET, Chargée de Communication  
03.81.62.40.30. – [claire.bouvet@ornans.fr](mailto:claire.bouvet@ornans.fr)